

Mende, le 18/09/2015

Communes, un patrimoine en danger Faisons cause commune

L'Etat a décidé, sur la période 2014 – 2017, de réduire de 30% les dotations, jusque-là accordées aux communes et intercommunalités, pour assurer leurs missions quotidiennes et de proximité, y compris les plus vitales. Les communes et leurs intercommunalités font d'ores et déjà des efforts de gestion mais quelle institution même très bien gérée pourrait supporter une telle baisse ? D'autant que, dans le même temps, les charges imposées aux communes ne cessent d'augmenter (rythme scolaire, inflation normative,...)

Le bloc communal est le premier maître d'ouvrage du territoire avec plus de 63% des investissements publics locaux à lui seul.

La réduction des dotations de l'État risque d'avoir un effet domino sur l'économie nationale et la question se pose de savoir si la réduction aussi drastique des dotations de l'État ne finira pas par coûter plus cher au pays en termes de baisse de la croissance et d'augmentation du chômage.

Ainsi, en Lozère, le nombre et la valeur des appels d'offres passés ont fortement diminué sur les 12 derniers mois glissants (respectivement -13,2 % et -16,7 % ; source : Vecteurplus et Fédération Française des Travaux Publics).

Depuis plusieurs mois, l'Association des Maires de France (AMF) a fait des propositions visant à compenser cette amputation budgétaire qui aurait des conséquences très fâcheuses dans chaque commune de France, sans exception.

Si rien ne change, les communes seraient mises en danger, les investissements et les services publics locaux seraient menacés. Tout ce qui fait la qualité de vie et le lien social serait mis à mal : crèches, écoles, cantines, centres d'action sociale, logements, transports, équipements sportifs, lieux d'expression culturelle, tri et collecte des déchets, entretien des équipements et espaces publics.

S'il est vrai que des mécanismes de compensation sont venus, en Lozère comme dans d'autres Départements ruraux, atténuer la baisse des dotations, il n'en demeure pas moins, qu'à l'échelle nationale, le bloc communal est fortement fragilisé.

Plus de 17 000 communes ou intercommunalités de France, par la voix de leur conseil municipal ou communautaire, se sont déjà prononcées contre cette baisse sans précédent des dotations de l'Etat.

L'association des Maires de la Lozère, réunie en Assemblée générale le 18 septembre 2015 s'associe à l'Association des Maires de France et appelle tous les citoyens, responsables d'associations, acteurs économiques et élus de toutes sensibilités politiques à se mobiliser et à soutenir leurs communes en signant « ***l'Appel du 19 septembre pour les communes de France*** », sur le site www.change.org.

Tous les Français doivent faire « cause commune » : c'est leur vie quotidienne et la cohésion des territoires qui sont en jeu !

Contact presse : Vincent LOUVEAU – Directeur de l'Association des Maires de la Lozère

Plus d'informations sur : www.jaimemacommune.com

www.amf.asso.fr

Suivez nous sur :

 **#JAIMEMACOMMUNE**